ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

psoriasis

Question écrite n° 84138

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la stigmatisation dont peuvent être victimes les personnes atteintes de psoriasis. Cette maladie auto-immune est sans grave conséquence pour la santé mais peut affecter psychologiquement le malade et l'handicaper dans ses rapports sociaux. Bien que 3 % de la population française en soit atteinte, cette maladie reste trop peu connue du public. Il lui demande de bien vouloir préciser les mesures envisagées par le Gouvernement afin de sensibiliser la population à cette maladie.

Données clés

Auteur : M. Jacques Remiller
Circonscription : Isère (8e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 84138
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Santé et sports
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 juillet 2010, page 7812
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)